

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION (palliative vaud)

Analyses de pratiques et rencontres annuelles des PRSP

En raison du nombre de places limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Dans le formulaire online, en cochant la case « J'accepte les conditions de participation », la personne inscrite ou l'institution s'engage à les respecter dans leur intégralité.

1. La confirmation officielle de participation est envoyée par courriel dès enregistrement du formulaire d'inscription.
2. Dès lors, le montant du cours est dû et toute annulation ou absence de la personne inscrite, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à **un quelconque remboursement**, même en présence d'un certificat médical. Concernant les règlements sur factures à l'attention des institutions, nous invitons ces dernières à contacter notre secrétariat par courriel à info@palliativevaud.ch en cas d'annulation.
3. Pour les paiements dus par les institutions, lors de chaque rappel, CHF 20.- supplémentaires seront facturés pour frais administratifs et devront être réglés dans les 10 jours.
4. palliative vaud se réserve le droit d'annuler la rencontre annuelle ou les analyses de pratiques professionnelles – **au plus tard deux semaines avant le jour de l'événement ou du cours** – si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou en situation de force majeure, dans quel cas toutes les inscriptions payées se verront remboursées.
5. La participation donne droit à la remise d'une attestation.
6. palliative vaud décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des affaires personnelles.